



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/NASLA/DG/CIPM/2026 DU 30/06/2026

**POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE
ACCIDENT ET FRAIS FUNERAIRES AUX APPRENANTS DE LA TROISIEME
CUVEE DE LA FORMATION INITIALE DE LA NASLA (ANNEE ACADEMIQUE
2026-2027)**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

SOURCE DE FINANCEMENT : BUDGET NASLA 2026
ACTIVITÉ : 103A06 61590
IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 261030980361590
EXERCICE : 2026



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES



SOMMAIRE

Pièce N°01 : Avis d'Appel d'Offres.....	4
Pièce N°02 : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO).....	14
Pièce N°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....	25
Pièce N°04 : Proposition technique	34
Pièce N°05 : Proposition financière	39
Pièce N°06 : Termes de référence (TDR).....	45
Pièce N°07 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	51
Pièce N°08 : Modèle de Marché	62
Pièce N°09 : Modèles de pièces à utiliser par le Soumissionnaire	67
Pièce N°10 : Justificatifs des études préalables	73
Pièce N°11 : Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics	75



Pièce N°01 : Avis d'Appel d'Offres





AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 003/AONO/NASLA/DG/CIPM/2026 DU 30/06/2026

POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES AUX APPRENANTS DE LA TROISIEME CUVÉE DE LA FORMATION INITIALE DE LA NASLA (ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027)

1. Objet de l'Appel d'offres

Le Directeur Général de la NASLA lance un Appel d'Offres National Ouvert (En procédure d'urgence) pour la fourniture des services d'Assurance individuelle accident et frais funéraires pour les apprenants de la troisième cuvée de la formation initiale de la National School of Local Administration (NASLA) de Buea (année 2026-2027)

2. Consistance des prestations

Cette assurance a pour objectif de garantir respectivement, la prise en charge et /ou le remboursement des frais médicaux exposés par les étudiants de la NASLA ainsi que le paiement des capitaux prévus, en cas de :

- Décès consécutif à un accident couvert ;
- D'invalidité permanente partielle ou totale, consécutif à un accident de travail ou lié a une activité de la NASLA;
- Dommages corporels consécutifs à un accident de travail ou lié a une activité de la NASLA./-

3. Période de couverture

La période de couverture est de **douze (12) mois**, à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrage des prestations.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun



5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la NASLA Exercice 2026 ; **ACTIVITE 103A06 61590 IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 261030980361590.**

6. Montant Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **15 000 000 FCFA TTC (quinze millions) Francs CFA Toutes taxes Comprises.**

7- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150.000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale

de validité des offres. Ce cautionnement devra être accompagné de son reçu de versement du même montant à la CDEC.

accompagné de son reçu de versement du même

Le cautionnement de soumission devra être établi et fourni conformément à la Lettre-circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics. Le cautionnement doit être timbrée et porter une mention manuscrite d'authentification du service émetteurs L'absence du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de NASLA dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de Communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la NASLA dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) FCFA**, payable au « Compte Spécial CAS-ARMP » **No335 98800001-89** ouvert à la BICEC, dès publication du présent avis. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être soumis en ligne suivant la procédure de COLEPS

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

11. Remise des offres

Pour la soumission en ligne par voie électronique, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel par le Maître d'Ouvrage au plus tard le **28/07/2026** à 10 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour le dossier Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ; JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.]

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être soumis en ligne suivant la procédure de COLEPS

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **28/07/2026** à 11 heures, heure locale par la Commission de Passation des Marchés Publics de la NASLA dans la salle des conseils de la NASLA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres. NB : le soumissionnaire devront présenter les originaux des pièces administratives au cours de la séance de l'ouverture.



12. Critères d'évaluation

12. 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence du cautionnement de soumission avec son récépissé de consignation délivré par la CDEC à l'ouverture des plis ;
- Absence d'un documents administratifs 48h après l'ouverture des plis.
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- Absence des états C4 et C11 pour les années 2002, 2023 et 2024 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Abandon d'un marché ou exclusion de la commande publique au cours des trois (03) dernières années
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Méthode de sélection de l'Assureur

Les compagnies seront choisies par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du mieux disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

14. Nombre de lots :

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service des marchés de la National School of Local Administration (NASLA) (Nouveau bâtiment des archives), dès publications du présent avis.

Fait à BUEA le 30/06/2026
Le Directeur Général de la NASLA

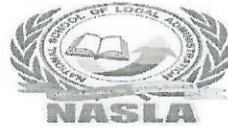
Copies:

- PCIPM
- CC/ARMP/SO
- DR/MINMAP/SO
- Chrono
- Affichage



Document No. 01: Tender Notice





TENDER NOTICE

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 003/ONIT/NASLA/DG/CIPM/2026 DU 30/06/2026

FOR THE PROVISION OF ACCIDENT AND FUNERAL INSURANCE SERVICES FOR THE THIRD BATCH OF NASLA
INITIAL TRAINING TRAINEES (FOR THE 2026-2027 ACADEMIC YEARS)
(BY EMERGENCY PROCEDURE)

1. Objective of the Invitation to tender

The Director General of NASLA hereby launches a National Open National Invitation to Tender (by emergency procedure) for the provision of accident and funeral insurance services for the third batch of NASLA initial training trainees (for the 2026-2027 academic years) (by emergency procedure)

2. Scope of services

This insurance aims to guarantee respectively, the coverage and/or reimbursement of medical expenses incurred by NASLA students as well as the payment of the planned capital, in the event of:

- Death following a covered accident;
- Permanent partial or total disability, resulting from an accident at work or school related activities;
- Bodily damage resulting from an accident at work or school related activities. /-

3. Coverage period

The coverage period is **twelve (12) months**, as from the date of signature of the service order for the services to commence.

4. Participation and origin

This open national call to tender targets insurance companies governed by Cameroonian Laws and based in Cameroon, meeting the conditions laid down by the regulations in force in the member states of the Inter-African Conference on Insurance Markets (CIMA) and accredited by Cameroon's Ministry of Finance

5. Financing

The services covered by this call to tender shall be financed by the NASLA budget for the 2026 financial year, **ACTIVITY 103A06 61590 BUDGETARY IMPUTATION : 261030980361590.**

6. Estimated amount

The estimated amount for the services is **CFAF 15,000,000** (fifteen million) including taxes.

7. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond of **one hundred and fifty thousand**

(150,000) CFA issued by a first-rate banking establishment or an insurance approved by the Ministry in charge of finance accompanied by the CDEC receipt with the same amount.

Valid for thirty (30) days beyond the initial date limit of validity of bids. The bid bond should be provided in accordance with the Circular Letter No. 000019/LC/MINMAP of 5th of June 2024 relating to the modalities of constitution, deposit, conservation, restitution and withdrawal of bond on public contracts. The bid bond should be stamped and carry the hand written inscription from the financial institution for authentication the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

8. Consultation of tender documents

The tender file can be consulted during working hours at the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea , as soon as the tender is published.

It can equally be consulted online on COLEPS platform at <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, on the ARMP website (www.amp.cm) or on any other electronic means of communication indicated by the Project Owner

9. Acquisition of the tender file

Tender documents can be obtained during working hours at the Service of Contracts of the National School of Local Administration (NASLA) in Buea , upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **twenty thousand (20,000) francs CFA** to be paid into the special ARMP account **No. 335 98800001-89 AT BICEC** in the name of CAS-ARMP.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

10. Submission of bids

The submission is done electronically; the bid should be forwarded by the tenderer on the COLEPS platform or any other means of electronical communication indicated by Project Owner not later than **28/07/2026** at 10am prompt. A backup copy of the bid registered on USB key or CD/DVD should be forwarded in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the above label, within the allocated deadline.

N.B : File size and format For online bidding, the maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the tenderer's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical offer;
- 5MB for the Financial offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The applicant shall use compression software to possibly reduce the size of the files to be transmitted according to the sizes indicated above.

11. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be submitted inline following the COLEPS requirements.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents in the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on, the **28/07/2026** yuyu at 11.00 a.m., local time by the NASLA Internal Tenders Board in the Board Room of NASLA, in the presence of the bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney). Only tenderers may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly authorised, even in the case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice. N.B. The original of the administrative document should be presented during online opening session

12. Evaluation criteria

12.1 Elimination criteria

The elimination criteria for this call to tender include the following:

- Absence of bid bond at the opening of bids with its consignment receipt delivered by the CDEC.
- Absence of any administrative documents 48h after the opening of bids.
- False statement (s) or falsified document (s);
- Absence of MINFI approval in the relevant branch;
- Absence of the certificate of adherence to the CIMA code certifying that the tenderer is not subject to any special recovery, safeguard or monitoring procedure;
- Absence of statements C4 and C11 for the years 2022, 2023 and 2024 duly certified by the relevant departments of the Ministry in charge of Finance;
- Presence of financial information in the administrative documents or technical tender;
- Abandonment of a contract or exclusion from public contract within the last three (03) years;
- Technical score less than eighty (80) points out of one hundred (100).

12.2. Essential criteria

Technical bids will be evaluated on the basis of one hundred (100) points in accordance with the criteria detailed for each lot in the Special Rules for the Call to Tender (RPAO).

13. Method for selecting the Insurer

Companies will be chosen based on quality and cost.

Following the technical and financial evaluations, an overall score (technical-financial) will be calculated as follows:

$$GS = 0.80 * TS + 0.20 * FS$$

Where:

GS General Score
TS Technical Score
FM: Finance Score
With FS= $100 * (MMd) / (MS)$

MMd: Evaluated amount of the **best bidder**

MS: Evaluated amount of the bidder

14. Number of lots:

This tender document consists of a single lot.

15. Period for Validity of Tenders

Bidders remain bound by their tender for a period of ninety (90) days as from the deadline for submission of tenders.

16. Additional information

Further information can be obtained daily during working hours from the Contracts Service of the National School of Local Administration (NASLA), after the publication of this notice.

Done in BUEA on 30/06/2026

the Director General of NASLA

Copies:

- P/Internal Tenders Board
- CC/ARMP
- DR/MINMAP
- Notice Board

